

lorena parini

Quel avenir institutionnel pour les études genre ?

Introduction

La perspective de genre en sciences humaines est devenue une préoccupation émergente dans les projets politiques concernant le développement des universités. Nos académies ont timidement entrepris de mettre en place des enseignements qui prennent en compte l'analyse de la construction sociale des différences de sexe, mais beaucoup de chemin reste à parcourir. Depuis plusieurs années, les Universités de Genève et Lausanne ont mis sur pied un DEA (interfacultaire), mais au niveau du cursus de la licence, aborder cette problématique demeure encore un choix laissé à l'initiative personnelle des enseignant-e-s. L'institutionnalisation de ce champ d'études est très précaire et les moyens mis à disposition sont infimes en regard du travail qui reste à faire. Il faut toutefois signaler qu'à Lausanne une professeure adjointe a récemment été nommée, mais le bilan est maigre en termes de postes.

Cette contribution se veut une réflexion sur l'avenir institutionnel des études genre. Dans une première partie, je me propose d'examiner quel est l'objet qui intéresse les études genre et comment les perspectives épistémologiques ont évolué dans le temps. Dans une deuxième étape, j'exposerai quelques critiques adressées aux études genre. On reproche notamment aux études genre d'être trop liées à des mouvements sociaux (le féminisme en particulier) et, de ce fait, de ne pas constituer une discipline scientifique à proprement parler. J'essaierai de montrer que les dichotomies utilisées par ces critiques «mouvement social/regard scientifique ; neutralité/engagement ; objectivité/action sociale» sont des constructions non pertinentes si, comme je le soutiens pour les études genre, nous adoptons une épistémologie constructiviste. Pour terminer, je mettrai en avant le caractère transversal de cette approche. Cette caractéristique des études genre n'est pas étrangère aux discussions relatives à la manière dont elles doivent prendre leur place dans le monde académique. Lors de discussions lancées dans bon nombre d'Universités quant aux modalités d'institutionnalisation des études femmes/genre, deux alternatives s'affrontaient : celle qui prône la création

d'unités de recherche autonomes ou celle consistant à insérer cette approche dans les disciplines déjà existantes. Cette alternative se posera fatalement dans nos universités pour les années à venir. Je soutiendrai l'idée qu'une institutionnalisation autonome des études genre serait une meilleure solution, non pas en raison de son unité disciplinaire, mais de la structure et du fonctionnement mêmes des Universités.

Etudes femmes, études genre

Les «études femmes» sont nées à la suite des mouvements sociaux des années 1960/70 dans le but d'accompagner, de soutenir et de théoriser les revendications politiques qui s'exprimaient dans la rue. Après une lente institutionnalisation qui s'est surtout réalisée aux USA et dans le Nord de l'Europe, les années 1990 ont vu un peu partout l'émergence des «études genre». Cette appellation n'est pas uniquement une modification cosmétique qui permet de légitimer mieux l'étude ce que l'on appelait jadis les «questions féminines». Elle recouvre au contraire un réel changement de l'angle d'attaque d'une analyse des rapports sociaux de sexe. Les études femmes, en effet, se concentraient surtout sur un effort de visibilité du rôle des femmes dans de multiples sphères de la vie. Les historiennes ont grandement contribué à cette tâche en étudiant, par exemple, le rôle des femmes durant les guerres ou leur contribution au plan économique (Perrot, 1998; Thébaud, 1998). Mais on s'attacha également à mettre en valeur l'importance et l'amplitude du travail non rémunéré, effectué de tout temps et pour une part essentielle par les femmes (éducation des enfants et travaux domestiques). Dans la même foulée, les travaux effectués par ces chercheuses contribuaient à formaliser les revendications féministes pour une meilleure reconnaissance des femmes dans la société et pour leur autonomie. La lutte contre le patriarcat, les inégalités et la domination masculine devaient aboutir à rendre les femmes sujets de leurs pensées et actrices de leur vie (Ferrand, 1999). Il paraissait par conséquent évi-

¹Je remercie les lectrices et lecteurs des versions provisoires de cet article pour leurs commentaires critiques. En particulier : Anne-Françoise Praz, Laurence Bachmann, Marta Roca i Escoda ainsi que le comité de lecture de la Revue Carnets de bord.

dent que revendications militantes et études académiques aillent de pair tant il restait à faire dans les deux domaines.

Le virage vers les études genre s'est amorcé dans les années 1980/90 lorsque les chercheuses féministes se mirent à réfléchir à la situation des femmes dans la société, systématiquement en termes de rapport entre les sexes. Cette approche rompt avec la focalisation sur la situation des femmes comme groupe social et biologique en soi. A cette vision se substitue, dans un premier temps, ce que Rubin (1975) appelle le «sex/gender system» ; l'appartenance de sexe est vue ici comme un donné incontournable, précédant le genre, qui serait la construction sociale des significations liées au sexe biologique. Pour le dire avec les mots de Nicholson (1996), le genre dans la perspective de Rubin est l'ensemble des dispositions sur la base desquelles une société transforme la sexualité biologique en un produit de l'activité humaine. L'auteure qualifie cette conception du rapport sexe/genre comme une «vision portemanteau» qui consiste à penser que le corps est un substrat biologique donné sur lequel sont «jetés» des éléments culturels. Il s'agit d'une vision biologiste mais non déterministe, au sens où il peut exister des différences notables entre les cultures. Le même substrat biologique est investi différemment dans l'espace et dans le temps. Mais d'autres auteur-e-s considèrent que ce substrat biologique mérite aussi d'être interrogé en termes de construction sociale. Selon Nicholson (1996), lorsque l'on veut comprendre comment les corps sont «travaillés» par les cultures il faut alors voir le biologique comme une variable dépendante et non comme une variable indépendante. Selon cette vision, les sexes et le genre ne sont plus séparés (nature/culture) mais le sexe est partie du genre. Une étude remarquable à ce sujet a été menée par Laqueur (1992) qui montre comment les différences organiques et biologiques sont investies de sens différents selon les époques en fonction des luttes de pouvoir dans une société donnée.

Comme l'écrit Scott (1988a) dans un article considéré comme l'un des textes fondateurs dans ce domaine, l'étude des rapports de genre implique différents éléments. Premièrement, ces rapports sont constitués par des symboles culturellement disponibles qui évoquent des représentations du féminin et du

masculin. Soit ils font référence à des personnages historiques ou mythiques, soit à des éléments comme la lumière, les ténèbres, le sec, l'humide, la purification etc. qui sont utilisés pour signifier le masculin et le féminin (Héritier, 1996; Bourdieu, 1998). Deuxièmement, ces concepts ne sont pas uniquement destinés à la description mais ils ont également une valeur normative, au sens où ils proposent des interprétations et des hiérarchies. Comme l'écrit Scott, leur but est de «contenir les possibilités métaphoriques». Or, des individus, des groupes ou systèmes de pensée dominants dans la société (système religieux, scientifique, politique etc.) ont des possibilités étendues d'imposer des oppositions binaires hiérarchisées, dont notamment des interprétations du féminin et du masculin. En troisième lieu, par conséquent, les études genre doivent prendre en compte la notion de pouvoir, soit au sens classique de «pouvoir politique», soit au sens foucauldien du terme. Dans cette dernière acception, le pouvoir n'est pas un attribut des institutions étatiques, mais il est diffus et peut s'observer dans toutes les relations sociales. Pour terminer, les études genre doivent analyser la manière dont les identités genrées sont socialement construites et comment elles sont institutionnalisées à travers des règles (formelles ou informelles). Elles doivent comprendre comment les corps sexués, les différences physiques et symboliques entre les sexes sont perçues, expliquées, justifiées, et par là légitimées.

Les études genre sont donc résolument constructivistes et nécessitent une déconstruction constante des catégories de représentation (qu'elles soient savantes ou du sens commun). Qui dit déconstruction dit contextualisation dans l'espace, dans le temps et dans les relations de pouvoir. Des représentations naissent, meurent, sont dépassées ou sont réactualisées en fonction des périodes historiques, des rapports de force, des buts respectifs des groupes sociaux. Selon une vision post-structuraliste, il nous faut comprendre dans quels contextes et par quels acteurs sociaux des oppositions binaires hiérarchisées sont proposées parmi les sens possibles (Scott 1988b). Quels sont les buts visés par les institutions, organisations ou agents sociaux ? Quels sont les institutions, organisations ou agents sociaux légitimés à donner du sens au monde vécu et en particulier aux différences signifiantes entre hommes et femmes ?

Les études genre : une discipline ou un mouvement social ?

Malgré que les problématiques liées à l'analyse de la différenciation des sexes soient maintenant reconnues en milieu académique, certains douteront du fait que les études genre sont une discipline. Or, la notion de discipline en sciences humaines n'est pas si évidente à cerner. Une discipline devrait être davantage qu'un objet d'études mais, à l'intérieur des disciplines, coexistent des courants théoriques très divers aux bases épistémologiques disparates. Qu'y a-t-il de commun par exemple entre une vision marxiste des rapports économiques et une vision issue des théories du rational choice ? D'ailleurs, ces paradigmes ne sont pas complémentaires mais s'affrontent à l'intérieur des disciplines (Coyner, 1983). Encore moins peut-on définir une discipline par rapport à l'utilisation de telle ou telle méthodologie. En effet, les mêmes méthodologies sont utilisées par toutes les disciplines des sciences humaines : analyses statistiques, questionnaires, interviews, analyses de contenu ou de discours etc. Ce qui détermine le choix de la méthodologie utilisée relève plutôt de l'épistémologie qui sous-tend la façon dont le problème est posé.

La création de disciplines autonomes relève dès lors davantage d'un processus social (Kuhn, 1993) que d'un processus scientifique au sens objectif du terme. De plus en plus, l'interdisciplinarité est appelée au secours contre la parcellisation du savoir induite par son institutionnalisation sous la forme actuelle. N'est-il pas préférable aujourd'hui de chercher à relier les savoirs plutôt qu'à les disjointre, en particulier dans un domaine aussi complexe que l'étude de l'humain en société² ? A mes yeux, les sciences humaines et sociales devraient être en partie structurées par thèmes (par exemple, Etat social, environnement, rapports sociaux de sexe, violence etc.) à l'intérieur desquels travailleraient des équipes interdisciplinaires³. Cette structure «problem-centered» au lieu de «discipline-centered» qui permettrait aux chercheurs et chercheuses issus de différentes disciplines de collaborer en permanence et par là de donner des éclairages complexes à des problèmes complexes.

L'on reproche également souvent aux études genre⁴ leur ancrage dans le mouvement social féministe.

S'agit-il d'une entreprise scientifique ou militante ? Peut-on être femme, scientifique, féministe, et posséder la distanciation nécessaire qu'exige la posture scientifique d'objectivité ? Or, ce qui m'interpelle dans cette critique ce n'est pas tant le lien entre sciences sociales et mouvements sociaux qui ont fait l'objet d'une littérature considérable à partir des années 1930⁵, mais le fait que ce reproche soit adressé en particulier aux études genre. En effet, qui oserait aujourd'hui poser cette question à un professeur d'écologie humaine également militant écologiste ou encore à un professeur membre d'un parti politique assumant un mandat de parlementaire ? Les études genre, comme toute problématique humaine et sociale, sont immergées dans les mouvements sociaux et politiques de leur temps⁶. De manière générale, les sciences humaines sont au contact des questions qu'une société se pose, qu'elles visent la clarification du passé⁷, la compréhension des changements du présent ou la discussion d'options pour le futur. L'Ecole de Francfort a montré que l'évacuation de l'aspect normatif des sciences humaines et sociales au bénéfice d'une pseudo-neutralité scientifique est une opération politiquement très dangereuse. Je regrette qu'aujourd'hui cette réflexion nécessaire sur les enjeux et outils des sciences sociales soit plutôt absente des discussions académiques. Berthelot (1996) a écrit des pages admirables sur ce rapport entre les sciences sociales et les «dynamiques sociales»⁸. Plaidant pour une épistémologie constructiviste, il

² Je fais référence ici en particulier à l'oeuvre d'Edgar Morin qui est tout entière consacrée à cette recherche incessante de la relation et non du découpage.

³ Cette option ne résoud pas totalement le problème du recoupement des thèmes mais favorise une approche plus complexe des problèmes.

⁴ Comme ce fut le cas également pour les études femmes.

⁵ Je me réfère ici aux controverses soulevées, en particulier, par l'Ecole de Francfort et à l'ouvrage de Nisbet (1984).

⁶ De nombreux exemples existent de thèmes qui coïncident avec des problématiques faisant l'objet de revendications sociales et qui ne sont pour pas autant considérés comme des sujets «non scientifiques» : lutte contre le racisme, changements de l'Etat social, questions d'environnement (développement durable), analyses et critiques de la mondialisation.

⁷ Pensons à l'affaire des fonds juifs et des réfugiés de la deuxième guerre mondiale.

repère trois modes d'incorporation du savoir social par la société : caution, utilité, médiation. Si les deux dernières ne posent pas de gros problèmes, la première peut être contournée par une explicitation détaillée des processus scientifiques qui ont conduit aux résultats présentés. Je partage sa vision du rapport entre les sciences sociales et la société environnante résumée par cette citation : «... les sciences sociales ont la possibilité de faire valoir leur incertitude même, et à travers celle-ci, de se constituer non pas en pourvoyeuse d'informations atomiques ou de représentations tutélaires, mais en propagandiste d'une problématisation raisonnée du monde vécu.» (1996 : 249). Loin de discréditer le travail scientifique des sciences humaines, cette vision le rend, à mes yeux, plus ancré dans les dynamiques sociales de notre temps. Comme l'écrit le philosophe américain Rorty (1990), l'épistémologie ne doit pas chercher à fonder la connaissance sur le monde, mais doit fournir à la société les moyens de se libérer des discours et des comportements caducs.

Les études genre proposent une autre vision des rapports sociaux. Elles offrent, d'une part, de nouveaux modes de compréhension du rapport homme/femme, et par là interagissent étroitement avec les changements sociaux contemporains. D'autre part, elles sont une forme de lutte contre le contrôle du savoir académique qui est encore largement dominé par les hommes. Il paraît légitime aujourd'hui de lutter contre l'ethnocentrisme du savoir. Des programmes sont développés dans les organisations internationales pour que le savoir en provenance d'autres régions du monde puisse prendre une ampleur nouvelle et venir s'ajouter, critiquer, dépasser, améliorer le savoir scientifique issu du monde occidental. Pourquoi, dans une logique similaire, ne serait-il pas légitime de lutter contre la prédominance des hommes dans les instances du savoir ? Cela non pas en vertu d'une hypothétique supériorité du savoir dit «féminin», mais en vertu des critiques apportés par la post-modernité. Celles-ci ont fortement ébranlé les croyances dans les théories générales et l'objectivité absolue des sciences humaines et appellent à la pluralité des points de vue⁹, ouvrant la voie à une production scientifique libre de tout sexisme, racisme, «classisme», «âgisme» et hétéronormativité (Sheridan, 1990). Plutôt que de disserter à l'infini sur la question de savoir si les études genre sont ou non une discipline,

ou alors sur la question de savoir si des féministes peuvent ou non faire de la science, il faudrait mieux réfléchir aux enjeux sociaux contemporains et futurs pour lesquels on sollicite l'éclairage des sciences humaines. En particulier les changements dans les relations familiales, le couple, les relations inter-générationnelles, les phénomènes de transgendring¹⁰, le sens donné au corps, les transformations des modalités du travail, les phénomènes de mondialisation, les changements induits par la communication de masse (TV, Internet). Les relations de genre seront sûrement l'un des champs d'étude les plus féconds pour l'éclairage de ces enjeux sociaux. Le travail scientifique produit par les études genre (comme par toute autre entreprise scientifique) doit être fondé sur des critères liés à l'argumentation rigoureuse et à la clarté des choix de recherche et non pas sur ses liens avec les mouvements sociaux.

La transversalité des études genre

L'évolution épistémologique décrite précédemment prolonge et ouvre des champs d'études aussi passionnants qu'innovateurs dans bon nombre de disciplines des sciences humaines. Une brève description de quelques domaines intéressés par l'étude des rapports de genre montrera la caractéristique transversale de ces problématiques. Les disciplines classiques des sciences humaines ont diversement investi le champ des études sur les rapports entre les sexes. Comme je l'ai dit plus haut, les pionnières dans ce domaine furent les historiennes. Leur volonté de «réintroduire les femmes dans l'histoire» (Ferrand, 1999 : 67) qui s'est manifestée dans les années 1970 déjà, a suscité une série de travaux qui ont abouti à la publication en 1992 des cinq volumes de l'Histoire des femmes (Duby et Perrot, 1992).

La sociologie a également investi l'étude des rapports de genre non plus uniquement en termes de «rôle de sexe», mais en étendant ses préoccupations dans différentes directions. En particulier, afin de contourner l'obstacle d'une marginalisation des problématiques «de femmes», il était important d'ana-

⁸ *Ou entre science et société.*

⁹ *Différences sociales, de sexe, géographiques, culturelles.*

¹⁰ *J'entends par là les formes d'identification sexuelle non conventionnelles (transsexualité, bi-sexualité, homosexualité, androgynie, travestissement).*

lyser les rapports sociaux de sexe sous l'angle des relations homme/femme. Des travaux très intéressants ont vu le jour dans la sociologie de la famille et du couple, en sociologie du travail (Maruani, 1999), et le champ est encore très ouvert dans la sociologie des médias par exemple. L'économie reste encore passablement dominée par une vision universaliste/masculine¹¹ et la remise en question des schémas dominants en termes théoriques ou d'études de terrain est encore timide. Des travaux ont tout de même vu le jour qui analysent les inégalités dans le marché du travail¹² ou qui cherchent à mettre en évidence le caractère non rémunéré du travail domestique et d'éducation effectué par les femmes (Bihl & Pfefferkorn, 1995 ; Jobin, 1996). La géographie, bien qu'à première vue il semble plus difficile de relier les problématiques de genre avec les préoccupations inhérentes à la pensée de l'espace, a produit des travaux qui ont intégré la dimension de genre. Les études sur l'urbanité notamment qui proposent une vision égo-centrée de l'espace où l'on s'intéresse à «l'espace perçu, vécu, agit, représenté et valorisé par des gens différents ...»¹³, ont permis de sortir de l'universalisme caché et d'offrir une vision où les différences sociales (en particulier celle de genre) acquièrent toute leur pertinence.

La science politique et le droit ont également contribué à une relecture des enjeux politico-juridiques sous l'angle des rapports sociaux de sexe (Carver et al., 2000). L'analyse du caractère genré de certaines politiques publiques, celle de la sous-représentation chronique des femmes dans la vie publique ou encore la relecture du droit sous l'angle des représentations des rapports entre les sexes qu'il véhicule, sont des exemples de thèmes intéressants ces disciplines. La psychologie et les sciences de l'éducation s'intéressent au développement différencié entre garçons et filles et aux différences constatées dans l'enseignement, l'orientation et la formation professionnelle (Mosconi, 1998). La philosophie travaille également sur le terrain de la conceptualisation de la différence et sur la critique de l'universalisme masculin. Cette critique a été portée par les travaux féministes, mais n'est pas systématiquement prise en compte par les philosophes contemporains (Le Doeuff, 1998). Le champ de l'analyse du langage et de la communication en général ouvre également de grandes possibilités d'analyse des rapports entre les hommes et les femmes. Par exemple, des études sur

l'histoire de la langue française ont montré le caractère historiquement situé de l'adoption du masculin comme règle universelle. D'autres travaux ciblés sur l'étude de la communication (verbale et non verbale) ont analysé les différentes façon d'interagir des femmes et des hommes.¹⁴

Cette énumération n'est bien évidemment pas exhaustive, mais elle montre l'énorme tâche que les études genre ont à accomplir et laisse apparaître une multitude de champs d'investigation originaux qui restent à explorer. La transversalité de ce champ d'études ne fait aucun doute car la problématique homme/femme est présente dans bon nombre de domaines sociaux : elle est même au premier plan des différenciations sociales de base (sexe, âge).

Comment institutionnaliser les études genre ?

En Suisse, le retard dans l'institutionnalisation des études genre est considérable et attesté par de nombreux rapports (Conseil Suisse de la Science, 1998a, 1998b ; UNES, 1999). Pourquoi cette situation ? Est-elle due au fait que les études genre ne sont pas reconnues comme une discipline ? Est-elle due au fait que leur transversalité ne permet pas de les «classer» véritablement dans une des disciplines existantes ? Où alors au fait qu'elles proposent de penser autrement notre société, qu'elles interrogent nos certitudes sur les rôles respectifs des hommes et des femmes ? Il est difficile de comprendre avec exactitude les raisons de l'inertie qui caractérise leur institutionnalisation. Pourtant, on ne peut échapper à la réflexion sur cette question sans risquer d'accumuler encore davantage de retard sur ce qui se fait ailleurs.

Deux alternatives se présentent face à cette problématique : soit intégrer les études genre au sein des

¹¹ J'entends par là une vision où l'universel se confond avec le masculin et où les différences hommes/femmes ne sont pas systématiquement problématisées.

¹² Pour ce qui est du cas genevois voir Ferro-Luzzi G. et Flückiger Y. (1996).

¹³ Jean-Bernard Racine, *Où sont-elles ? Quelques perspectives sur les rapports entre géographie et féminisme ou la géographie au féminin*, Intervention Université de Genève, Etudes Genre du 10 mai 2000.

¹⁴ Des critiques féministes de la recherche en sciences naturelles (en particulier en biologie mais également en éthologie) ont été effectués, mais l'espace manque ici pour en présenter les questionnements.

facultés et départements existants, soit les institutionnaliser de manière autonome. Au vu de ce qui a été dit plus haut, les lecteurs-trices comprendront qu'il n'existe pas un moyen scientifique de se prononcer sur l'une ou l'autre de ces alternatives. C'est le critère de faisabilité qui me semble devoir gouverner les orientations en la matière. L'intégration des études genre aux structures existantes serait cohérente avec leur caractère transversal, mais elle me semble irréalisable à court terme. Elle implique en effet la volonté politique forte, de la part de toutes les facultés et départements, de pratiquer pendant plusieurs années une politique d'engagement des enseignant-e-s qui soit centrée sur le recrutement de spécialistes en la matière. Mon expérience du monde académique et la situation budgétaire qui prévaut depuis le début des années 1990 me permettent de douter de la faisabilité d'une telle option. La deuxième alternative permettrait de contrecarrer les «résistances» compréhensibles des facultés et départements existants, tout en insufflant une énergie de départ forte à un champ d'études qui reste encore marginal. Je partage l'idée de Coyner (1983) inspirée de l'expérience américaine : vouloir transformer les disciplines existantes par une critique en profondeur des bases conceptuelles et épistémologiques sur lesquelles elles reposent serait une perte de temps. La création d'une structure interdisciplinaire, mais autonome du point de vue budgétaire et administratif avec toutes les prérogatives participatives dans les structures décisionnelles de l'université, ferait avancer bien plus vite un champ d'études qui, je l'ai dit au début de ce texte, a déjà pris un retard considérable. Bien évidemment, des inquiétudes peuvent animer les décideurs politiques et académiques quant aux changements de société que ces problématiques engendrent. Mais il serait à mon sens vaniteux de croire que les Universités changent la société et que ce mouvement soit à sens unique.

Lorena Parini
Lorena.Parini@ses.unige.ch

Références

- Berthelot J.-M. (1996), *Les vertus de l'incertitude. Le travail de l'analyse dans les sciences sociales*, Paris, PUF.
- Bühr A., Pferfferkorn, R. (1999), *Déchiffrer les inégalités*, Paris, Syros.
- Bourdieu P. (1998), *La domination masculine*, Paris, Seuil.
- Bowles G., Duelli Klein R. (1983), *Theories of Women's Studies*, London, Routledge & Kegan.
- Carver T. et al. (2000), *Genre et politique. Débats et perspectives, textes rassemblés et présentés par Ballmer-Cao T.H., Mottier V. et Sjier L.*, Paris, Gallimard.
- Conseil Suisse de la Science (1998a), *Trends and prospects in Women's and Gender Studies. Assessment Reports by International Experts*, Bern.
- Conseil Suisse de la Science (1998b), *Institutionalisation of Gender Studies/Women's Studies in Europe*, Delhez E., Braidotti R., Rammrath C., Bern.
- Coyner S. (1983), «Women's Studies as an academic discipline : why and how to do it», in Bowles & Duelli (ed.), *Op. cit.*
- Delphy C. (1998), *L'ennemi principal. Tome 1. Economie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse.
- Duby G. et Perrot M. (éd.) (1992), *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon.
- Ferrand M. (1999), «Des recherches féministes pour quoi ?», in UNES, *Op. cit.*
- Ferro-Luzzi G. et Flueckiger Y. (1996), *Analyse des inégalités entre les femmes et les hommes sur le marché du travail à Genève*, Ed. Université Genève, Faculté SES.
- Heritier F. (1996), *Masculin/Féminin, la pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob.
- Jobin C. et al. (1996), *Vers l'égalité ? La situation des femmes et des hommes en Suisse: deuxième rapport statistique*, Berne, Office fédéral de la statistique.
- Kuhn T. S. (1993), *La structure des révolutions scientifiques. (traduit de l'américain par Laure Meyer, nouvelle édition augmentée)*, Paris, Flammarion.
- Laqueur T. (1992), *La fabrique du sexe : essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard.
- Le Doeuff M. (1998), *Le sexe du savoir*, Paris, Aubier.
- Maruani M. (1999), «La variable sexe fait-elle mauvais genre ? La place des femmes dans la sociologie du travail en France», in UNES, *Op. cit.*
- Mosconi N. (éd.) (1998), *Egalité des sexes en éducation et formation*, Paris, PUF.
- Nicholson L. (1996), «Per una interpretazione di «genre», in Piccone e Saraceno, *Genere, La costruzione sociale del femminile et del maschile*, Bologna, Il Mulino.
- Perrot M. (1998), *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion.
- Nisbet R. (1984), *La tradition sociologique*, Paris, PUF.
- Rorty R. (1990), *L'homme spéculaire*, Paris, Seuil.
- Rubin G. (1975), «The Traffic in Women : Notes on the «Political Economy» of Sex» in Rayna R. REITER (éd.), *Toward an Anthropology of Women*, N.Y. London, Monthly Review Press.
- Scott J.W. (1988a), «Gender : A Useful Category of Historical Analysis», in *Gender and the Politics of History*, Columbia University Press, N.Y., 28-50. (Une version en français a été publiée dans *Cahiers du Griff* no. 37/38, 1988).
- Scott J. W. (1988b), «Deconstructing Equality-versus-Difference : or the uses of poststructuralism theory for Feminism», *Feminist Studies*, (1) Spring.
- Sheridan S. (1990), «Feminist Knowledge, Women's Liberation, ans Women's Studies», in Gunew S., *Feminist Knowledge. Critique and Construct*, London & N.Y., Routledge.
- Thébaud F. (1998), *Ecrire l'histoire des femmes*, Paris, ENS Editions.
- UNES (1999), *En savoir plus sur les études genre*, Zurich, Ed. Chronos.